

« que nous de **consentir**, de préférer ou de répudier
 « telle ou telle **forme d'institution**, en leur réservant
 « dis-je ce qui **leur appartient**, comme notre pré-
 « férence nous **appartient** à nous-mêmes, c'est-à-
 « dire l'**expression de leur** volonté souveraine dans
 « le suffrage **universel**, première vérité et seule
 « base de toute **république nationale**. »

« — Oui oui **c'est juste!** c'est juste! répond le
 « peuple la France **n'est pas** ici. Paris est la tête mais
 « Paris doit **guider et non** opprimer les membres.

« Vive la République vive le gouvernement pro-
 « visoire vive **Lamartine!** que le gouvernement
 « provisoire nous **sauve**. il est digne de son mandat,
 « en choisir un autre serait diviser le peuple et
 « donner des heures à la tyrannie pour son re-
 « tour. »

A ces cris Lamartine descend triomphant de l'es-
 trade au milieu des applaudissements unanimes. il
 rétablit l'ordre, les postes, les sentinelles, les canons
 dans les cours, il remonte assuré de la confiance
 du peuple et de l'unité du gouvernement provi-
 soire.

XXI.

Pendant son absence ses collègues Marie et Gar-
 nier-Pagès assistés de Pagnerre de Flottard de Bas-
 tide de Payer de Barthélemy-St-Hilaire de Marrast
 et d'un groupe de citoyens intrépides et infatigables

avaient continué de pourvoir aux circonstances
 avec la rigueur d'un gouvernement incontesté et
 présents partout. de nombreux décrets délibérés
 avec la rapidité de la pensée et avec l'absolu de vo-
 lonté qui déconcerte la résistance avaient été rendus
 en quelques heures depuis la réunion du gouver-
 nement. Ce gouvernement se défendait d'une main,
 il organisait de l'autre. les ministres avaient été
 nommés. les généraux désignés. les ordres volaient
 sur toutes les routes de la France et des colonies
 pour régulariser la révolution et prévenir la guerre
 civile.

Arago pensait à la flotte. Ministre obéi par la seule
 autorité de son nom, mûr pour le commandement,
 inaccessible aux ombrages et aux répugnances de
 partis il n'avait pas craint d'affronter les murmures
 des républicains exclusifs en présentant l'amiral
 Baudin pour le commandement de la flotte de
 Toulon. sans s'informer de ce que cet officier pou-
 vait nourrir dans son cœur de reconnaissance et de
 regrets pour les princes de la dynastie déchue. il
 s'était fié au patriotisme du soldat. le gouverne-
 ment avait ratifié sans hésiter ce choix. par les
 ordres combinés du ministre de la guerre Subervie
 et d'Arago, des officiers de marine et des officiers
 de l'armée couraient déjà vers la Méditerranée et
 vers Alger pour aller demander à nos escadres, à
 nos armées l'obéissance; et aux princes eux-mêmes

qui les commandaient la reconnaissance du gouvernement qui détrônait leur famille.

Instruit par l'histoire et par l'expérience de l'empire irrésistible qu'exerce sur le soldat français la pensée souveraine de l'unité de la patrie, les membres du gouvernement ne doutaient pas que ses ordres ne fussent obéis partout.

Cependant le prince de Joinville aimé des marins commandait une escadre en mer. le duc d'Angoulême et le duc de Montpensier commandaient cent mille hommes dans l'Algérie. le Midi était royaliste. la flotte pouvait se concerter avec l'armée et les princes, et ramener à Toulon une armée de soixante mille hommes en peu de jours. le roi dont on ignorait encore les desseins pouvait se retirer vers Lille, appeler à lui l'armée de Paris, celle du Nord, celle du Rhin, et presser ainsi en peu de jours la capitale et le cœur de la France entre deux guerres civiles.

Le gouvernement envisageait ces éventualités d'un œil ferme, décidé à les prévenir par la rapidité de ses mesures, ou à les vaincre par la prompt organisation des forces républicaines dans Paris. le succès même ne lui semblait pas douteux. contre toutes les hésitations des colonies et des provinces et contre ces retours armés de la royauté il y avait à Paris assez d'enthousiasme pour soulever la patrie entière sous les pas mêmes de la cour et des trou-

pes. les changements de gouvernement en France sont des explosions et non des campagnes. il n'y a jamais deux esprits à la fois dans ce grand peuple. les révolutions y sont soudaines, les longues guerres civiles impossibles. C'est à la fois la fragilité des gouvernements et le salut de la nation.

Pendant que le petit nombre des membres du gouvernement restés la nuit sur le champ de bataille de l'Hôtel de Ville complétaient ainsi les mesures prises dans la soirée avec leurs collègues, le ministre de l'intérieur M. Ledru Rollin entouré des combattants des trois jours parcourait la capitale ralliant au gouvernement les conjurés du parti républicain. il les pacifiait par la victoire. il les chargeait d'aller en porter la nouvelle à leurs frères des départements. il organisait son ministère. nommait à la hâte les premiers commissaires envoyés de Paris pour remplacer les préfets de la monarchie ou pour reconnaître les administrateurs provisoires que les villes s'étaient données d'elles-mêmes au premier bruit de la révolution.

Caussidière, Louis Blanc, Albert, Flocon, portant chacun au pouvoir nouveau la part d'influence et la masse de clients que leur donnait leur parti dans les différentes régions du peuple, se groupaient autour du ministre de l'intérieur. Caussidière jeté à la préfecture de police avec une masse armée et confuse de cinq ou six mille hommes des sec-

tions armées s'y disputait un moment l'autorité révolutionnaire avec Sobrier. l'un et l'autre le sabre encore à la main, la fumée des combats sur le visage, le feu dans les yeux, le sang sur les vêtements bivouaquaient avec leurs compagnons de lutte dans les cours et dans les rues adjacentes de la préfecture. ils tenaient leurs soldats sous les armes. ils gardaient leurs bannières ne reconnaissaient qu'en hésitant et en murmurant le gouvernement provisoire. ils se réservaient d'obéir ou de résister à ses ordres. ils semblaient vouloir se fortifier dans ce poste, et ne point licencier la révolution armée sous leur main. mais en même temps qu'ils conservaient le noyau des combattants de février autour d'eux, ils employaient avec énergie leur ascendant sur ces prétoriens de la révolution mieux disciplinés d'avance et plus intrépides que les masses, à éteindre le feu, à désarmer le peuple, à punir les attentats individuels contre les personnes ou les propriétés. police arbitraire, absolue, irrésistible, faite par ceux-là même contre qui s'exerçait depuis quinze ans la police de la royauté.

Ce camp de la préfecture de police avec ses feux allumés, ses faisceaux d'armes, ses soldats en haillons déchirés et teints de sang, ses barricades éclairées au sommet par des lampions, ses vedettes, ses gardes avancées, ses escouades entrant et sor-

tant pour des expéditions rapides, dominé par la stature colossale et par le geste saccadé et par la voix cassée mais mugissante de Caussidière, offrait la véritable image de ce commencement d'ordre sortant avec désordre encore du chaos d'une société démolie.

Quelques membres du gouvernement s'alarmèrent du voisinage de ce camp et de la rivalité anarchique du gouvernement de Paris disputé entre le maire de Paris et le nouveau préfet de police. Lamartine ne partagea pas ces inquiétudes. il se transporta seul au milieu de ce camp des montagnards. il vit à la physionomie de ces hommes, il comprit à leurs propos, qu'ils étaient à la fois les instruments d'une révolution accomplie et les instruments d'un ordre nouveau à créer. l'énergie soldatesque mais humaine de Caussidière lui plut. il vit que ce chef de parti avait le cœur aussi généreux qu'il avait la main forte. il comprit que sa finesse n'était rien à sa probité; qu'il était satisfait et orgueilleux de la victoire; mais que cet orgueil même lui faisait un point d'honneur de contenir tout excès, il résolut de soutenir Caussidière dans cette demi-soumission qui en lui concédant une sorte de suprématie sur le désordre l'engagerait plus sûrement à le réprimer.

Caussidière de son côté avec cette diplomatie d'instinct plus habile que l'habileté apprise, affecta

à la fois dans ses rapports avec le gouvernement provisoire une déférence et une indépendance qui laissaient flotter les choses entre l'obéissance complète et l'insurrection occulte. ainsi Lamartine se montra dès le premier jour ouvertement disposé à accorder à Caussidière tout ce qu'il demandait en autorité en hommes en munitions en arbitraire pour se composer une force de haute police de deux ou trois mille combattants d'élite pris dans le feu, afin d'en faire, dans le dénûment général de toute force répressive, les prétoriens momentanés de l'ordre public dans Paris. Peu lui importait que cet ordre fût formé d'éléments désordonnés et portât le nom de Caussidière, ou le nom du maire de Paris pourvu que la révolution ne se déshonorât pas par des crimes; et que le peuple ne goûtât pas ce sang dont il s'altère et ne se rassasie plus au commencement d'une révolution.

XXII.

C'est par la même inspiration qu'il proposa à ses collègues une autre mesure qui parut au premier moment une souveraine témérité et qui fut la souveraine prudence.

Le jour s'éteignait sur cette armée tumultueuse du peuple vaguant au bruit des coups de fusils et des chants de victoire autour de l'Hôtel de Ville. ce

peuple affamé de liberté commençait à être affamé de pain. quelques citoyens alarmés vinrent dire l'état de la ville à Lamartine les inquiétudes du lendemain, les trances de l'avenir. Il se leva de la place où il était occupé à rédiger les proclamations au peuple et à l'armée il suivit ces citoyens dans une pièce voisine une fenêtre ouvrait sur la place de Grève et permettait à l'œil d'apercevoir les embouchures des rues du faubourg du Temple du faubourg Saint-Antoine les ponts et les quais qui versent le faubourg Saint-Marceau. C'était un océan d'hommes sous le coup de vent de toutes les passions d'un jour de combat. il y avait dans cette multitude de quoi recruter dix révolutions.

Lamartine fut frappé du calme et de la physionomie à la fois enthousiaste et religieuse de l'immense majorité du peuple parmi les hommes faits et les ouvriers d'un âge mûr. il comprit que ce n'était plus là le peuple de 1793; qu'un esprit d'intelligence et d'ordre avait pénétré ces masses, et que la raison exprimée par la parole trouverait dans l'âme de ces hommes laborieux un écho, dans leur bras une force.

Mais il vit flotter çà et là au milieu de ces groupes sérieux une autre masse mobile, turbulente, légère comme l'écume, c'étaient des enfants ou des adolescents de douze à vingt ans, irréfléchis par nature, indisciplinés par leur divagation perpétuelle

à travers une capitale ; irresponsables de leurs actes par leur âge et par leur mobilité armée sans chef et sans cause, toujours prête à prendre pour chef le premier venu, et pour cause le premier désordre.

Il pressentit avec effroi les complications terribles que cette masse de jeunes gens échappés des ateliers et ne les trouvant plus rouverts allait jeter de misère, de fougues et de perturbation dans Paris, si la République ne s'en emparait pas dès la première heure, pour les assister de sa solde, les encadrer dans sa force et les ranger du parti des bons citoyens. Il jugea de l'œil leur nombre de vingt à vingt-cinq mille. un frisson de terreur anticipée parcourut son front. un éclair de prévoyance et de résolution illumina son esprit. Ces vingt-cinq mille enfants de Paris laissés dans les rangs du peuple soulevé allaient être un élément irrésistible de sédition permanente. la garde nationale formée d'une seule classe de citoyens aisés et domiciliés allait être pendant plusieurs mois licenciée de fait. l'égalité allait s'étendre du droit électoral aux baïonnettes. L'armée momentanément suspecte au peuple contre lequel elle venait de combattre, ne pouvait rentrer dans Paris sans y rallumer la guerre civile. il fallait pour que la capitale la rappelât d'elle-même à une réconciliation honorable et sûre que la capitale fût elle-même armée dans ces deux cent mille gardes nationaux. cette ab-

sence de l'armée, cette disparition de la garde municipale décimée, cette recomposition forcée de la nouvelle garde nationale, son contrôle, ses élections, son armement allaient laisser Paris pendant un temps indéterminé à la merci de lui-même. la guerre civile dans les provinces l'invasion possible sur les frontières pouvait exiger des recrutements soudains. Lamartine calcula d'un regard que ces vingt-cinq mille jeunes gens abandonnés au vagabondage et à l'émeute ; ou ces vingt-cinq mille jeunes soldats enrôlés sous la discipline et sous la main du gouvernement feraient une différence réelle de cinquante mille hommes pour la cause de l'ordre contre la cause de l'anarchie. il rentra. il présenta en deux mots ces considérations rapides à ses collègues. Ils les sentirent sans les discuter. un signe de tête était tout le vote dans ces urgences. Ces nombreux décrets signés en trois heures avaient épuisé la table du conseil. Payer lui procura un lambeau de papier commun déchiré d'une feuille déjà à demi écrite, Lamartine y rédigea le décret qui instituait séance tenante vingt-quatre bataillons de garde mobile et passa le papier à ses collègues. ils le signèrent. La nuit même les enrôlements furent ouverts.

Cette jeunesse se jeta en foule dans le premier corps de la République fière de son nom, digne bientôt de son rôle dans la fondation de la liberté.

La force destinée à soutenir et contenir la révolution fut ainsi extraite de la révolution elle-même. véritable armée d'un peuple militaire enrôlé par l'enthousiasme, recruté par la misère, discipliné par son propre esprit, vêtue en partie de haillons, et couvrant la porte et la propriété d'une ville de luxe. La garde mobile devait sauver Paris du désordre pendant quatre mois et sauver la société du chaos le cinquième mois. sa création fut le pressentiment du salut de la République aux journées de Juin. elle a subi depuis l'ingratitude des citoyens pour lesquels elle a versé son sang.

XXIII.

Ainsi en peu d'heures disputées aux agitations, aux secousses, aux assauts, aux menaces d'une insurrection renaissante, au milieu d'un palais occupé par vingt mille hommes armés, divisés, ballottés, déchirés en pensées contraires, le gouvernement provisoire utilisant toutes les minutes, sondant tous les abîmes, épiant toutes les lueurs de salut public, ressaisissant tous les fils de la trame de l'autorité anéantie, avait fait reconnaître en lui cette autorité dictatoriale, premier et dernier instinct d'une société dissoute. il avait défendu dans son droit usurpé, mais usurpé sur l'anarchie, le droit suprême de la nation en péril. il avait dissous, à

force d'audace, les tentatives intestines de substitution d'un autre gouvernement au sien; il avait déconcerté tous les retours possibles du gouvernement vaincu dans Paris. il avait fait cesser le feu. il avait fait ouvrir les barricades. il avait éteint l'incendie, rétabli les communications de Paris avec les provinces, informé et étonné les départements par la promptitude de ses résolutions, créé de nouveaux magistrats au peuple, confirmé les anciens, envoyé des agents, reçu l'obéissance des troupes, pourvu aux subsistances de Paris, nommé les ministres, réorganisé la police municipale, dissous la Chambre des députés, suspendu la Chambre des pairs, proclamé sa volonté et celle du peuple de Paris de changer la monarchie en république sous la ratification de la souveraineté du peuple, institué la garde républicaine pour force de police, la garde mobile pour force sociale, nommé les généraux, fait occuper les forts, reçu la soumission de Vincennes, et préservé cet arsenal. Il avait enfin secouru les blessés, garanti les Tuileries en les convertissant pour un moment en hospice du peuple, ordonné l'élargissement des cadres de la garde nationale, enrôlé le peuple, cette force civique, la seule possible alors; il avait fait respecter les cultes et les propriétés, proclamé la fusion et la concorde des différentes classes sous le nom de fraternité, et changé presque